2020 > **2023**

FAITS & CHIFFRES



Arnaud Mercier

« PRÉVOIR LE FUTUR EST NOTRE DEVOIR »



Maire de Venelles réélu en 2020, Arnaud Mercier revient sur les moments forts de ce second mandat et fixe les perspectives.

Quelle est votre plus belle réussite au cours de ces trois années ?

Venelles en transition, c'est un engagement fort de notre équipe municipale. Il nous interroge sur nos modes de vie, de consommation, de transport et de travail et nous oblige à relever des défis sociaux, économiques et environnementaux d'ici 2030. C'est maintenant qu'il faut apporter des solutions à l'urgence climatique, aux risques d'incendie, aux menaces sur nos ressources en eau, à la crise énergétique, à la sauvegarde d'une agriculture « pour consommer local ». Cet avenir se prépare avec les Venellois dont je salue la formidable implication dans le travail engagé avec le comité de pilotage, mon équipe et les services. Cette démarche primée aux Trophées de la participation citoyenne a été labellisée « Territoire en transition » par le ministère de la transition écologique. Cette initiative participative, inédite, est également prise en exemple au Sénat, dans le cadre d'un travail de recherche d'Aix-Marseille Université et bientôt à l'ONU à New-York comme exemple d'initiatives remarquables en France.

Quelle leçon tirez-vous de la crise Covid ?

J'ai été époustouflé par la formidable solidarité de tous face à cette crise sanitaire qui a affecté les deux premières années de notre mandat et a coûté plus de 670 000€ à la collectivité. Il nous a fallu nous adapter en permanence : municipalité, CCAS, équipes éducatives et personnel scolaire, police

municipale, gendarmerie... De nombreuses actions ont vu le jour grâce à l'implication des associations, des clubs sportifs, des acteurs économiques et des services en dépit des difficultés de fonctionnement. Nous nous sommes mobilisés pour soutenir nos commerces et l'économie locale, accompagner psychologiquement ceux qui en avaient besoin, proposer des activités pendant le confinement. L'implication de tous, Agence régionale de santé, personnels, élus de sept communes du Val de Durance et bénévoles, a permis d'ouvrir un centre de vaccination intercommunal. Nous avons adapté la vie communale en organisant des réunions publiques en visioconférence pour continuer à avancer sur les projets importants pour Venelles.

Quelle est la réalisation la plus importante ?

C'est l'Etincelle, notre pôle culturel! Nous avons réussi à construire cet équipement exceptionnel sur notre territoire malgré un contexte tendu, sur les plans sanitaire et économique avec la hausse des prix des matières premières. L'investissement de nos services, techniques et de la culture, a été majeur dans cette réalisation. J'ai hâte de pouvoir vous y retrouver à l'occasion d'un spectacle, d'une animation, d'un café culturel ou encore à la médiathèque.

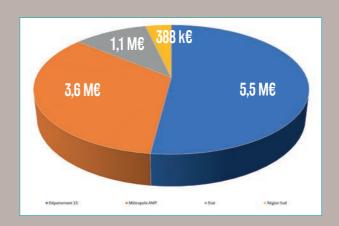
Quelle place occupe le numérique ?

Le développement du numérique sur notre commune est un sujet qui me tient à cœur.

10 749 442 €

de subventions des partenaires institutionnels à la Commune

En moyenne, un projet d'investissement venellois est financé à 65% par des subventions et jusqu'à 80% pour certains d'entre eux.



Département 13 > 5 591 693 €
Métropole AMP > 3 659 348 €
Etat > 1 110 001 €
Région Sud > 388 400 €









Les applications sont multiples : réduire nos consommations d'énergie et d'eau, optimiser la gestion de nos bâtiments publics ou encore aider nos seniors et imaginer les transports de demain. Nous avons engagé déjà de nombreuses actions : réseau d'arrosage connecté, capteurs de mesure de la qualité de l'air ou de réduction de notre consommation énergétique, application « Mon commerce Venellois » en soutien à nos commerçants pour renforcer le consommer local... C'est peu connu mais le numérique est le premier secteur d'activité sur la commune avec 40% des emplois dont une partie portée par le groupe ADSN, premier pourvoyeur d'emplois.

Comment Venelles finance son développement ?

L'investissement est incontournable pour préparer l'avenir de notre commune. Nous avons pu dégager de l'autofinancement grâce à notre gestion rigoureuse. Les financements apportés par nos partenaires sont essentiels pour permettre à Venelles d'évoluer.

Depuis 2020, ce sont plus de 10 millions d'euros de subventions qui ont été accordés. En moyenne, un projet venellois est financé à 65% par des subventions et jusqu'à 80% pour certains d'entre eux. Le soutien financier de ces institutions publiques permet de construire et rénover nombre d'équipements, dynamiser notre attractivité et soutenir notre

programme de transition écologique et énergétique.

Etre maire, est-ce une vocation?

Oui, pas de doute! Quelle que soit la taille de la commune, être Maire exige une grande disponibilité, d'importantes responsabilités et de l'implication pour maintenir notre qualité de gestion pour notre ville au profit de l'intérêt des Venellois. La population attend beaucoup de son Maire et des conseillers municipaux, à raison, et elle nous le rend bien. Au quotidien, nous ne ménageons pas nos efforts pour continuer à rendre Venelles toujours plus agréable, accueillante et dynamique.

Quelles sont vos priorités pour la suite?

La maîtrise du budget communal est l'une de nos priorités. La baisse des dotations de l'état, l'explosion des coûts de l'énergie, la suppression de la taxe d'habitation et la hausse du prix des matières premières nous obligent à innover pour conserver une capacité d'investissement nécessaire à la réalisation de nos projets. Nous maintenons notre cap pour remplir les engagements pris envers les Venellois en mars 2020 : protéger l'environnement, la biodiversité et le cadre de vie, assurer un développement maîtrisé et favoriser la participation de chacun à la vie de la commune.



LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT & DE LA BIODIVERSITÉ

Développement de l'énergie solaire, renouvellement des véhicules électriques municipaux, jardins partagés, réduction et valorisation des déchets, mise en œuvre d'un plan d'aménagement forestier jusqu'en 2039, plan de déplacements doux...: en 3 ans, plus des 2/3 des projets en faveur de la protection de l'environnement sont réalisés ou engagés. Et l'agenda 2030 de Venelles a été finalisé!

Des enjeux globaux, une réponse locale!

+ 2 230 m² de panneaux solaires

installés : Venelles a réalisé le premier projet citoyen d'installation photovoltaïque en 2022 déployé à l'école des Cabassols.

125 capteurs installés

pour l'arrosage connecté.Plus de 50 % d'eau économisés!

101 composteurs

et 9 lombri-composteurs distribués par la Métropole en 2020-2021.

100% de tri sélectif

dans les 28 bâtiments publics de Venelles grâce aux 120 conteneurs installés.

815 kg de petits objets recyclés

lunettes, bouchons, stylos et autres petits objets du quotidien réutilisés grâce aux deux Recyclettes installées. Et

200 kg de marc de café récupérés offerts au jardin partagé.



44% de LED

dans l'éclairage public en 2022, 100% prévus en 2024.

Près d'1,8 M€ investi pour un éclairage plus économe et efficace.

430 000 mégots

recyclés!

Ils sont collectés tous les mois dans les bornes éco-mégots par les services municipaux. Une fois transformés en granulés, ils servent de combustible dans des chaufferies équipées de filtres ou à la création d'objets recyclés et recyclables.

11 tonnes de papier

collectées dans les bâtiments municipaux, qui ont pu être recyclées dans les filières de valorisation.

300 ha de forêt surveillés

avec le plan d'aménagement forestier 2020-2039 permettant de renforcer la biodiversité.

Et 272 arbres plantés sur la commune.

88 kg de déchets

par habitant / an

Venelles se classe au 6^e rang des communes du pays d'Aix pour son tri sélectif.

1 parcours biodiversité Le sentier d'Arsène

1,5 km de promenade avec 10 panneaux didactiques dans la forêt du parc des sports.



> Mobilité

Vélo Lancement du Plan vélo-mobilités douces.

Création fin 2022 d'un groupe de travail visant à étudier les possibilités de développement des aménagements cyclables.

l plan de déplacement établissement scolaire en cours.

10 places

de plus en cours d'étude avec la Métropole

pour la recharge des véhicules électriques.

270 000 €

pour la sécurisation du passage à niveau : une première en France!

2 minibus électriques

mis à disposition du service Jeunesse et du CCAS pour les déplacements.

50 000€

de travaux par an pour l'amélioration des

accès pour handicapés.

> Cap sur 2030 : c'est maintenant!

140 actions sont programmées à l'Agenda 2030 : permis de végétaliser, atlas communal de la biodiversité, installation de nichoirs, jardins partagés, végétalisation des cours d'école, développement des circuits courts.... Les groupes de travail « agriculture » et « biodiversité » constitués en 2023 travaillent sur leur mise en place.

> Un florilège de labels qui couronnent des résultats concrets











LE DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ **DE LA COMMUNE**

La maîtrise d'un développement équilibré implique de prévoir des aménagements pour vivre et travailler à Venelles tout en respectant un cadre de vie harmonieux et en structurant une offre de services pour toutes les générations.

> Pour notre cadre de vie

2022: approbation du Plan **local d'urbanisme révisé** qui permet de maîtriser le développement urbain et de préserver 60 % d'espaces naturels pour les nouveaux projets.

7,9 M€ investis

dans des travaux de voirie et sur les équipements communaux (hors pôle culturel) Réfection de l'ancien chemin du stade, de la rue des Isnards, des avenues Maurice Plantier et de la grande Bégude, de l'impasse de l'Espigoulie, du chemin du Collet Redon - Nouveaux cheminements piétonniers - Création et rénovation de 7 aires de jeux pour enfants - Extension du Skate park - Nouvelles logettes pour le tri des déchets..

8 432 habitants

selon le dernier recensement, soit une augmentation de 0,2% par an en moyenne depuis 2014. Recensement

Pour les seniors

18 animations et sorties par mois

Création d'une belle extension à la Campanella où 11 490 déjeuners sont servis chaque année. **300** participants

au déjeuner festif de Noël. **14 140** portages

de repas par an.



de la population 2022

> Travailler et vivre à Venelles

1700 entreprises

implantées à Venelles.

Une dynamique créatrice d'emplois durables.

7 à 10 ateliers

de coaching - emploi organisés par an pour accompagner les personnes en recherche de poste ou porteurs d'un nouveau projet professionnel.

78 micro sociétés

accueillies à la Villa, l'espace de co-working ouvert en 2020.



200 000 €

versés au fonds Covid-résistance pour l'obtention de prêt à taux zéro en soutien aux professionnels.

Les Michelons

125 logements créés au Parc Velenna.

Dont 15 logements en dispositif médico-social « Familles gouvernantes » et 15 « à prix maîtrisés » soit + 25% d'habitat social sur la commune.

Le LocaL

Nouvel espace dédié aux 15-22 ans.

Il accueille une soixantaine de jeunes et se veut fer de lance dans le développement du e-sport.

L'Etincelle: 2700 m² de culture

Le nouveau pôle culturel

Avec ses deux salles de spectacle, sa médiathèque et son café culturel, l'Étincelle est le formidable écrin dédié à la culture, la musique, les expositions, au spectacle vivant et aux rencontres. Au terme de deux ans de travaux, l'Etincelle a ouvert ses portes en mars 2023. Il préfigure la transformation de tout un quartier en plein cœur de la ville et répond aux attentes croissantes des Venellois en matière de culture et de dynamique événementielle. Co-financé par le Conseil départemental, la Métropole et la Direction régionale des affaires culturelles, son budget s'élève à 11,2 M€ HT.

> Solidarité

4 600 Venellois

accompagnés chaque année par le Centre communal d'action sociale dans des démarches liées au logement, à l'aide sociale, à l'emploi, au handicap et 151 personnes pour des rendez-vous médicaux.

55 000 € d'aides

spécifiques accordées par la Commune. Chèques alimentaires ou pour Noël, Pass'loisirs, bourse / permis de conduire, dégrèvements pour la cantine ou le centre de loisirs...

> Sécurité

Un 3e cœur au label Ville prudente.

Venelles fait partie des dix villes de 5 000 à

10 000 habitants à être ainsi distinguée.

499 OTV /an

Opérations Tranquillité Vacances.

Un dispositif de surveillance des habitations accessible à tous les Venellois en cas d'absence prolongée.

VILLE PRUDENTE

999

Dispositifs vigilants

Reactivation du reseau de Voisins vigilants dans une veille de proximité et création d'un réseau Commerçants vigilants.



LA PARTICIPATION DES VENELLOIS

A Venelles, l'écoute et les échanges sont favorisés en permanence et sous toutes les formes : réunions publiques, visites de quartier, groupes de travail, animations culturelles et sportives... Notre engagement envers chaque association, sociale, sportive et culturelle est sans cesse renouvelé.

> Pour le sport et les associations

109 associations

et près de 9 000 adhérents qui soutiennent de nombreux projets citoyens et événements caritatifs :

Octobre rose, Téléthon, Mars bleu, Triathlon de l'Espoir, Foulée venelloise, soutien à l'Ukraine, Nettoyons la nature, défense de la cause animale, soutien pour une agriculture biologique...

1 M€ de subventions de fonctionnement et 70 000 € d'investissement (2020-2022) leur ont été accordés.

+ de 700 000 visiteurs

chaque année bénéficient des équipements du parc des sports de Venelles au cœur de la forêt.

17 clubs sportifs

près de 4 000 licenciés et des dizaines de médailles de champions.



Terre de Jeux 2024

Venelles labellisée Terre de Jeux et référencée pour accueillir les entraînements des équipes olympiques de volley, natation artistique et water-polo pour les JO 2024.

1 000 habitants

investis dans la démarche Venelles en transition qui a permis de bâtir le socle de l'Agenda 2030 avec 140 actions proposées.

De 90 à 140 enfants

accueillis en journée au centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances.

Itinéraires culturels: 460 scans

de flashcodes sur les parcours «Patrimoine», «Street circuit» et le nouveau «Mémoires de rues» en 2022.



10 jeunes Venellois

au Conseil municipal des jeunes créé le 21 janvier 2022.



> Un bilan reconnu

3 étoiles aux Trophées de la participation & de la concertation décernées par le think tank « Décider ensemble », pour la démarche « Venelles en transition » qui a permis d'ouvrir de véritables lieux d'échanges et de dialogue.



VOS ÉLUS







lère adjointe, déléguée à la culture, la médiathèque, les relations avec les associations culturelles, l'animation et le patrimoine



2º adjoint, délégué aux grands travaux, voirie, réseaux, propreté urbaine, chasse et pêche



3° adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace



4º adjoint, délégué à la sécurité publique et routière, la police municipale, la vidéoprotection et les anciens combattants



5^e adjointe, déléguée à la jeunesse



6^e adjoint, délégué aux finances et au contrôle de gestion



7º adjointe, déléguée à l'état-civil, aux élections et aux affaires funéraires



8° adjoint, délégué au sport, à la vie associative, à la vie citoyenne et aux initiatives locales



Déléguée au protocole



Délégué à la proximité et à la protection animale



Christiane TCHAREKLIAN

Déléguée aux animations seniors et à l'embellissement de la commune



Déléguée à la politique seniors, au tourisme et au jumelage



Alain SOLAZZI Délégué à la forêt



Déléguée à la Santé publique et à la lutte contre les situations de handicap



Délégué à l'Éducation, aux affaires scolaires et à la petite enfance



Déléguée au personnel municipal et à la qualité de vie au travail



Déléguée à l'action sociale



Déléguée à la communication



Virginie GINET

Déléguée à l'économie circulaire, à la lutte antigaspillage et à l'humanitaire.



Lionel TCHAREKLIAN

Délégué l'agriculture, à la gestion des espaces publics en lien avec les activités commerciales et artisanales



Délégué aux déplacements, aux transports et aux commissions de sécurité



Dávid FERNANDEZ

Délégué aux risques majeurs, à la réserve communale et à la prévention de la délinquance



Délégué à l'environnement, au développement durable et à l'Agenda 2030



Délégué aux nouvelles technologies et Smart city



Délégué au développement économique et commercial, à l'emploi, au suivi du RLPI et aux marchés forains



Conseillère municipale d'Opposition



Conseiller municipale d'Opposition



Conseillère municipale d'Opposition



« AGIR AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN!

Avec la même énergie, nous maintenons le cap fixé en 2020 pour mettre en œuvre nos engagements en faveur d'une ville durable, harmonieuse et participative.

Le programme destiné aux jeunes se poursuivra avec la même intensité. Et une étape majeure s'ouvre avec l'Étincelle : tous les acteurs associatifs, artistes, créateurs et professionnels disposent d'un lieu unique pour une vie culturelle faite de partage, d'émotions et d'humanité.

Autre enjeu à court terme : maintenir une gestion saine pour conserver une capacité d'auto investissement, dans un contexte économique et financier tendu.

S'agissant des aménagements, les efforts sont maintenus pour faire aboutir les projets structurants :

- ➤ Projet Verdon qui prévoit la création de 7 000 m² de locaux d'activité professionnelle et 56 logements pour jeunes actifs au cœur de la zone d'activité
- > Projet Fontrompette avec la construction de logements et d'une ferme pédagogique
- ➤ Nouvelle gendarmerie
- > Rénovation de la rue de la Reille
- Restructuration de l'avenue de la Grande Bégude, axe principal de circulation de la ville
- > Projet de groupes scolaires au nord et au sud de la ville
- Une résidence seniors autonomie

D'ici à 2026, les actions de l'Agenda 2030 ci-dessous devront être opérationnelles :



- Végétalisation des cours d'écoles
- « Permis vert »
- Plan vélo mobilités douces 360°
- Plan de déplacement établissement scolaire aux abords de l'école des Cabassols
- Eclairage public 100 % LED
- > Atlas de la biodiversité
- > Tri des déchets dans les écoles
- > Contrôle de la qualité de l'air
- Développement du bio et du local sur le marché hebdomadaire
- > Sensibilisation de tous les publics aux solutions possibles face au dérèglement climatique
- Recours à des matériaux locaux et durables pour les aménagements
- ➤ Tiers-lieu, type espace de co-making
- Développement du sport santé

Réunion publique bilan de mi-mandat :

Venez échanger avec le Maire et vos élus lundi 15 mai à l'Etincelle à 18h30

Directeur de la publication : Arnaud Mercier Rédaction : Sylvie André Mistalis Comité de relecture : Anne-Claire Frieh, Emmanuel Rufi, Philippe San Martin

Impression sur un papier recyclé
Création graphique et mise en page : AD Graphisme
Impression : CCI Imprimerie
Tirage : 4000 exemplaires

Mars 2023